

Du 26 mars au 9 avril 2018
RENNES

" Regards sur l'autisme "

Semaines de sensibilisation à l'autisme



26 mars 2018

Conférence " Bienvenue en Autistan " et table ronde sur
l'emploi des personnes autistes avec
Josef SCHOVANEC

29 mars 2018

Projection du film " Enfants autistes : bienvenue à l'école !
Le chemin vers l'inclusion " et table ronde



6 avril 2018

Conférence " L'approche scientifique de l'autisme "
avec Eric LEMONNIER

7 avril 2018

" Le village de l'autisme "



Du 3 au 9 avril 2018

Exposition de l'artiste Paul Guillou

Informations : www.autismaide35.com

Notre association organise :

En partenariat avec ASKORIA, site de Rennes

2 avenue du Bois Labbé - Quartier Beauregard

Métro "Villejean-Université" / Lignes de bus 14 et C4, arrêt "Bois Labbé"

- Le **lundi 26 Mars** de 9 h 30 à 12 h 15, une conférence de Josef Schovanec (déjà complet)

- Le **lundi 26 Mars** de 14 h 30 à 17 h 30 Une table ronde sur l'emploi des personnes porteuses d'autisme, avec :
 - Danièle Langloys, Présidente d'Autisme France.
 - Sébastien Mirault, neuropsychologue au CRA, rédacteur du rapport du groupe de travail sur l'insertion professionnelle pour l'Agence Régionale de Santé.
 - Aude Pailler, chargée d'insertion professionnelle au SAVS TED 29 (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour personnes en situation de handicap présentant des Troubles Envahissants du développement du Finistère) et au dispositif Tremplin.
 - Flora Thiébault, chargée d'accompagnement à Auticonsult.
 - Guillaume Alemany, personne autiste, participant au groupe de travail sur l'insertion professionnelle.
 - Amélie Tsaag Varlen, personne autiste, participante aux groupes de travail de préparation du 4^{ème} Plan Autisme.
 - animée par Jean Vinçot Président d'Asperansa, participant au groupe de travail sur l'insertion professionnelle et au groupe de travail adultes du 4^{ème} Plan Autisme.
 - conclusion par Josef Schovanec qui parlera de son rapport sur l'emploi des personnes avec autisme.

A la Faculté de RENNES 2 – Amphi S1 Bâtiment S

- le **vendredi 6 Avril de 14 h à 17 h**, une conférence du Docteur Eric Lemonnier pédopsychiatre d'orientation neuroscientifique, directeur du Centre Expert Autisme et du Centre Ressources Autisme du Limousin, membre du conseil scientifique de l'Association pour la recherche sur l'autisme et la prévention des inadaptations (ARAPI) sur l'approche scientifique de l'autisme, les processus neurodéveloppementaux

Entrée gratuite des conférences sur réservation via le lien suivant : <https://www.eventbrite.fr/o/autismaide-35>

Au CRIJB Bretagne, Cours des Alliés à RENNES :

- du **3 au 9 Avril**, une exposition de l'artiste Paul Guillou, 16 ans, membre de notre Association

Du 3 au 9 avril 2018
CRIJ Bretagne

" Regards sur l'autisme "
Semaines de sensibilisation à l'autisme

Exposition de **Paul GUILLOU**
artiste Asperger

Inauguration le **3 avril 2018** de 18h à 20h

CRIJ Bretagne (façade)
Cours des Alliés
35000 RENNES

Autisme Aide 35

ISME
INTELLIGENCE
PARTENARIAT

rennes
VIVRE EN INTELLIGENCE

- le **Jeudi 29 Mars**, ABA d'Ille-et-Vilaine organise à la Maison des Association 6, Cours des alliés, Rennes une projection du documentaire : Enfants autistes ; bienvenue à l'école, le chemin vers l'inclusion de Sophie ROBERT, suivie d'une table ronde avec des acteurs locaux du monde éducatif.

Entrée gratuite sur réservation via le site : <http://aba-illeetvilaine.org/>

- Le **samedi 7 Avril** de 14 h 30 à 17 h 30, le Village de l'autisme, place de la Mairie :
 - ✓ Rencontre avec des associations locales,
 - ✓ Informations sur les troubles autistiques,
 - ✓ Découverte de méthodes et outils d'accompagnement
 - ✓ Présentation d'application pour tablettes
 - ✓ Animations et château gonflable



Diagnostic et prise en charge des troubles envahissants du développement en psychiatrie : l'ARS Bretagne publie une étude

L'ARS Bretagne publie les résultats de l'étude relative aux modalités d'organisation du diagnostic et à la prise en charge des personnes avec troubles envahissants du développement dans les établissements de santé mentale. La démarche a donné lieu à six rapports d'analyse (soit un par public et par type de prise en charge) et à une synthèse reprenant l'ensemble des constats et préconisations.

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/diagnostic-et-prise-en-charge-des-troubles-envahissants-du-developpement-en-psychiatrie-lars>



Etre plus autonome en classe et gérer les situations courantes grâce au cahier des solutions

<https://autismeautonomie.wordpress.com/2018/02/03/cahier-des-solutions/>



La HAS publie un guide de bonnes pratiques sur le repérage et la prise en charge des troubles Dys

La HAS publie un guide parcours de santé des troubles spécifiques Dys. Fruit d'un travail collectif, ce guide est destiné à l'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours : familles, soignants, services médico-sociaux et enseignants. Des bonnes pratiques à diffuser, avec les moyens afférents, sur l'ensemble du territoire.

Le 31 janvier, la conférence de presse de lancement du [guide](#) *Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages ?* a été l'occasion pour le Pr Dominique le Guludec, présidente de la Haute Autorité de santé (HAS) de rappeler que la prise en charge des troubles Dys constitue une priorité de santé publique dont la fréquence est aujourd'hui estimée à 8% d'une classe d'âge. "Si la prise en charge des troubles Dys s'est améliorée depuis quinze ans, des progrès sont à réaliser concernant le repérage précoce et la mise en place effective d'un parcours de santé coordonné, fluide et centré sur les besoins de l'enfant", explique-t-elle.

Un parcours de santé coordonné

Le guide de la HAS s'adresse à tous les acteurs qui interviennent dans la prise en charge, clarifie le rôle et le moment des interactions de chaque intervenant. La HAS l'a élaboré dans l'objectif de favoriser une offre de soin adaptée à la sévérité ou à la complexité du trouble de chaque enfant. Elle précise les différentes étapes de la prise en charge, dont le repérage de la difficulté du langage et des apprentissages de l'enfant et le diagnostic du trouble spécifique et propose des tableaux décrivant, pour chaque âge clé, les signes d'alerte et les actions à mettre en œuvre en cas de difficulté dans les différents domaines d'apprentissage.

Pour la HAS, la prise en charge des enfants Dys est souvent pluriprofessionnelle et mérite d'être coordonnée sous la forme d'un parcours de santé structuré dont l'enfant et ses parents doivent rester des acteurs à part entière. Un parcours qui articule le projet de soins et le projet de scolarisation en s'appuyant sur des échanges d'informations et des temps de concertation.

Une offre de soins graduée en 3 niveaux

Les auteurs ont imaginé un parcours gradué avec trois niveaux de recours aux soins selon le degré de complexité de la situation de l'enfant.

Le premier niveau correspond aux situations simples prises en charge en proximité par le médecin de l'enfant (généraliste ou pédiatre) et le rééducateur spécialiste du trouble, en lien avec le médecin de l'Éducation nationale ou de la protection maternelle et infantile (PMI).

Outils proposés par la HAS pour le premier niveau de recours :

- une [fiche](#) pour les médecins de premier recours sur les signes d'alerte et les actions à mettre en œuvre en cas de difficultés du langage (oral, écrit), du calcul et l'acquisition des coordinations et des praxies ;
- une [fiche](#) sur le rôle du médecin de l'enfant intervenant dans le premier niveau de recours ;
- une [fiche](#) sur le rôle de l'enseignant.

Le deuxième niveau concerne les situations complexes nécessitant une coordination. Ce niveau mobilise des équipes spécialisées pluridisciplinaires de proximité avec une prise en charge selon une base commune neurocognitive. L'équipe est composée d'un médecin spécialisé dans les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA), coordonnateur et responsable du projet de soins, et de psychologues et rééducateurs nécessairement formés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages. D'autres ressources seront mobilisées chaque fois que nécessaire, et à la demande de l'équipe, en fonction des besoins de l'enfant.

La HAS propose un cahier des charges pour toute organisation ayant le projet de participer à ce deuxième niveau de recours aux soins pour les enfants présentant les signes évoquant un TSLA pour garantir une prise en charge de qualité (partie 2 du [guide](#) parcours de soins à partir de la page 27).

Le troisième niveau traite les situations les plus complexes relevant de l'expertise des centres de référence des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (CRTLA) rattachés à des CHU.

Aux trois niveaux, le projet de soins est composé d'un axe rééducatif (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie, orthoptie, etc.), d'un axe psychologique si nécessaire et d'un axe médical si besoin. Le troisième niveau est quasiment partout saturé. La présidente de la HAS ne cache pas que la création du deuxième niveau, testé avec succès dans quelques territoires, pourrait être un palliatif.

Une dynamique à enclencher

Pour les participants au groupe de travail qui a élaboré le document — une quarantaine de professionnels depuis les acteurs de terrain jusqu'aux tutelles et aux parents représentés par la Fédération française des Dys (FFDys) —, la sortie de ce guide doit être une première étape permettant de travailler à une culture et des bonnes pratiques communes. Mais comme l'a expliqué la neuropédiatre Catherine Billard, *"la création d'un groupe de travail interministériel Santé, Éducation nationale, Handicap serait un signal fort que tous les professionnels de terrain attendent."*

Dominique le Guludec ne la dément pas. *"Ce guide n'est qu'une étape. Il faut que les propositions puissent s'implémenter au niveau des territoires, que les ARS s'en emparent, se rapprochent des services académiques."* Si la FFDys se félicite de la sortie de ce guide, elle attend avec impatience l'étape suivante. *"Nous sommes vigilants et pressés parce que les temps de nos enfants ne sont pas les temps institutionnels"*, explique Christine Auché-Le Magny qui représente la FFDys dans le groupe de travail. Dans un communiqué, la Fédération nationale des orthophonistes (FNO) demande à l'État les moyens de la coordination que ces professionnels ce disent prêts à assurer.

"Il faut aussi qu'un diagnostic territorial soit réalisé car les inégalités sont criantes, estime Nathalie Groh, présidente de la FFDys. Il faudrait que les ARS élaborent un annuaire des ressources par territoire, que les pratiques qui ont fait leurs preuves telles que la neuropsychologie ou encore l'ergothérapie soient valorisées et connues, que la création des réseaux de soins de professionnels libéraux soit encouragée et que les dispositifs médico-sociaux fassent l'objet d'une labellisation car trop souvent les familles sont orientées vers des dispositifs comme les centres médico-psychopédagogiques (CMPP) qui ne sont pas toujours adaptés."



COMMENT AIDER LES ENFANTS A PARLER DE LEURS PROBLEMES D'APPRENTISSAGE

Se confier à propos de sa manière différente d'apprendre est parfois difficile. Pourtant, avec de l'exercice, on peut y arriver et en être vraiment récompensé.

https://upbility.fr/blogs/news/comment-aider-les-enfants-a-parler-de-leurs-problemes-d-apprentissage?mc_cid=dc88da6964&mc_eid=73b2a2b9cd



INFORMER ET ACCOMPAGNER LES ETUDIANTS HANDICAPES

L'Université de Rennes 1 a fait de l'insertion des étudiants en situation de handicap une priorité.

<https://www.univ-rennes1.fr/informer-et-accompagner-les-etudiants-handicapes#section-3>



Les parents d'enfants souffrant d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) sont appelés à surmonter de nombreux défis.

<https://www.actualites.uqam.ca/2018/etude-sur-la-qualite-de-vie-des-parents-enfants-autistes>



COMMENT COMPRENDRE LA DOULEUR CHEZ UN ENFANT NON VERBAL ?

<http://www.lepetitprinceadit.com/comment-comprendre-la-douleur-dun-enfant-non-verbal/>



LE RAPPORT DE JOSEF SCHOVANEK SUR L'EMPLOI DES PERSONNES AUTISTES

<https://blogs.mediapart.fr/jean-vincot/blog/160317/le-rapport-de-josef-schovanec-sur-lemploi-des-personnes-autistes>



Autisme de l'adulte : tout mettre en œuvre pour l'autonomie, l'inclusion sociale et la qualité de vie

- ✓ Assurer les droits de l'adulte autiste, l'associer à chaque décision
- ✓ Privilégier l'inclusion en milieu ordinaire
- ✓ Construire un projet personnalisé,...
- ✓ ...intervenir sur l'environnement de l'adulte autiste
- ✓ ...et dans chaque domaine de la vie
- ✓ Garantir les soins des troubles associés, le tout de façon coordonnée

<https://www.dialogueautisme.com/les-documents-de-base/>

Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte

L'enjeu principal de cette recommandation est d'améliorer la qualité des interventions, tant sanitaires que médico-sociales, auprès des adultes avec trouble du spectre de l'autisme (TSA) pour favoriser une plus grande inclusion sociale et une meilleure qualité de vie.

https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2006477/fr/autisme-et-autres-troubles-envahissants-du-developpement-interventions-et-projet-personnalise-chez-l-adulte-note-de-cadrage